

France demeure, malgré tout, le foyer le plus intense de la plus pure et de la plus haute charité: elle rachète ainsi bien des erreurs et méritera de Dieu le triomphe de sa cause et la victoire de ses armes.

NOUVELLE PROVINCE ECCLESIASTIQUE

Il y a quatre ans, l'Angleterre et le Pays de Galles ne formaient qu'une seule province ecclésiastique, celle de Westminster. Seize suffragants pour un seul métropolitain, c'était trop. Aussi le Saint-Siège crut-il devoir créer deux nouveaux archevêchés, ceux de Birmingham et de Liverpool, autour desquels il groupa les évêchés. Voici maintenant qu'il vient d'en créer un quatrième et d'ériger le Pays de Galles en province ecclésiastique.

La nouvelle province ecclésiastique se composera de l'évêché de Newport transformé en archevêché de Cardiff, avec le diocèse de Menevia pour suffragant. En 1842, il y avait à peine à Cardiff, *une dizaine* de catholiques, pour lesquels on disait la messe dans une taverne. Aujourd'hui, il y en a *vingt mille*, c'est-à-dire le tiers de la population catholique du diocèse avec sept églises ou chapelles.

Par une singulière coïncidence, l'Eglise anglicane sort officiellement de la principauté de Galles au moment où la hiérarchie catholique y entre. En effet, la grande majorité des habitants du pays appartenaient non à l'établissement anglican mais aux sectes protestantes dissidentes. Sur leurs instances la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans le Pays de Galles fut effectuée, il y a deux ans, par une loi qui va recevoir prochainement son exécution.